

E^{CO}LE DE GOLF DE COULONDRES 2020 / 2021

L'école de golf accueille les enfants de 5 à 18 ans en proposant des cours avec un professeur diplômé.

Les cours ont lieu le mercredi ou samedi (hors vacances scolaires) selon le niveau et l'âge de l'enfant : de 1h30 de cours pour les débutants à 3h pour le groupe compétition.

Début des cours :
Mercredi 9 septembre
Samedi 12 septembre



Ce dossier est à compléter et rapporter avec les règlements au plus tard fin septembre à l'accueil du golf.

Il comprend :

- Une fiche explicative avec les horaires des différents cours
- La fiche renseignement à compléter
- La charte Ecole de Golf à signer par l'élève

ÉCOLE DE GOLF DE COULONDRES 2020 / 2021

Informations COVID-19

Nous vous demandons de bien vouloir respecter ces quelques consignes :

- D'avoir un flacon de gel hydroalcoolique sur vous
- De porter le masque dans les infrastructures du club (vestiaire, accueil, bar et restaurant)

En effet, il est possible que cet hiver des cours se passent à l'intérieur du club à cause des conditions météorologiques

Pour les certificats médicaux :

- Nous demandons aux nouveaux inscrits de nous fournir un certificat médical dès septembre 2020
- Pour les enfants inscrits l'année dernière, vous pouvez répondre au questionnaire de santé accessible sur votre portail fédéral ou nous donner un certificat médical à partir de janvier 2021

Groupe école de Golf

Pour les enfants de moins de 10 ans



Mercredi Matin de 9h à 10h30
ou de 10h30 à 12h

ou

Mercredi Après-Midi de 14h30 à 16h

ou

Samedi Après-Midi de 14h à 15h30

6 enfants par groupe maximum



1h30 de cours

Balles et matériels compris pendant les
cours

Accès au parcours pendant les séances
Licence Ffgolf

*Option : + 150€ abonnement au club
(de septembre 2020 à août 2021)*

360€

2 Règlements séparés :
Enseignement : 260€ (chq/esp)
Club : 100€ (CB / chq/ esp)

Groupe compétition

Pour les enfants de plus de 10 ans



Mercredi de 14h à 17h

Et

Samedi 15h30 à 17h



3h de cours + ateliers sur le parcours
(mercredi)

Balles et matériels compris pendant
les cours

Abonnement au club de septembre
2020 à fin août 2021

Licence FFGolf

Droit de jeu aux compétitions de
classement (hors trophées)

550€

2 Règlements séparés :
Enseignement : 300€ (chq/esp)
Club : 250€ (CB / chq/ esp)

Enseignante : Geneviève : 06 07 80 42 54

2020 / 2021

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Portable Père : Mère :

Portable enfant :

Adresse mail :

Antécédents médicaux : accidents, traumatismes, maladies chroniques, allergies :

Cocher la case correspondant à votre choix

<input type="checkbox"/> Groupe école de Golf

<input type="checkbox"/> Groupe Compétition

Niveau de golf :

Débutant

Drapeaux rouge/ bleu

Drapeaux Jaune/blanc

Classé

Nombre d'année de golf : Index : Taille Polo pour l'année:

Autorisation des Parents :

Je soussigné.....autorise mon fils, ma fille.....

À participer à l'école de golf au cours de la saison 2020/2021.

D'une part, j'autorise la direction du club à prendre les mesures nécessaires d'urgence en cas d'accident survenant à mon enfant

D'autre part, j'autorise le personnel de l'école de golf à filmer et/ou photographier, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, mon enfant, à utiliser, à diffuser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image de mon enfant sur le site internet du golf. Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de mon enfant, notamment dans un but commercial ou publicitaire.

Signatures des représentants légaux,
précédées de la mention « lu et approuvé – bon pour accord »

CHARTRE DE L'ECOLE DE GOLF

NOM

Prénom

Cette charte précise les droits et les devoirs des enfants et de leurs parents. Elle sera signée en début de saison et constituera le règlement interne de l'Ecole de Golf.

Tous les enfants inscrits à l'école de golf sont licenciés à la Fédération Française de Golf.

Ponctualité :

Être ponctuel aux séances et ne pas partir avant le terme de chacune d'entre elles. La durée des leçons est d'une heure (jusqu'à 3h pour certains) et cela inclut la distribution du matériel, des balles, l'accès aux zones d'entraînement et la restitution du matériel en fin de leçon ou son rangement. Les élèves doivent attendre leur enseignant devant le club house au début de chaque leçon.

Correction :

Avoir un comportement qui ne puisse nuire à la sécurité, ni au bon déroulement des séances. Lors de sa présence dans l'enceinte du club, ne pas perturber les activités régulières des abonnés. Avoir une tenue vestimentaire correcte. Le port du polo du club est obligatoire en compétition et recommandée en cours.

Respect :

Respecter le matériel de prêt, le parcours ainsi que les espaces mis à disposition. Les accès aux différents parcours – compact, 9 trous ou 18 trous, sont soumis à l'autorisation des professeurs de golf. Les enfants ayant souscrit un abonnement pour l'un des parcours ou la totalité des installations, doivent obligatoirement réserver un départ à l'accueil du golf. Les jours de pluie, les leçons se feront dans le club-house pour étudier les règles de jeu et l'étiquette. Les jours de compétitions, les enfants ne pourront pas être accompagnés par leurs parents sur le parcours.

IMPORTANT : L'encadrement se réserve le droit de suspendre ou de refuser des enfants dont le comportement serait en désaccord avec la présente Charte.

Signature des parents

Signature de l'enfant